

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2021

Etaient présents : MM. Agras, Bourdieu, Carpentier, Cominotti, De Prada, Grux et Nef, et Mmes Lapeyrière, Mascarenc, Maurens, Pérès et Petit

Procurations : M. Espiet (Nef)

Excusés : Mme Kauffmann et M. Knepper

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 06/01/2021

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 15 février 2021 : sans objet ; approbation unanime.

2 – CANTINE SCOLAIRE : ORIENTATION SEPTEMBRE 2021

Le maire informe l'assemblée de la fin du contrat triennal de livraison des repas à la cantine au 31/08/2021. Soit ce mode de confection des repas est conservé, et une nouvelle consultation des entreprises est effectuée dès ce printemps, soit les repas seront confectionnés sur place avec une adaptation des locaux et de l'organisation du personnel avec le recrutement d'un cuisinier. La seconde option est retenue avec 11 voix favorables et 2 abstentions.

3- MICRO CRECHE : AVENANT 1 POUR LES LOTS 1 ET 6

Lors des travaux d'aménagement de la micro crèche des menus travaux supplémentaires ont été nécessaires au niveau du lot 1 maçonnerie (640 € HT) et du lot 6 électricité (256.43 € HT). Accord unanime.

4 - ACQUISITION DU TERRAIN « DES VITABELLES »

Le maire rappelle que lors de la précédente réunion du conseil municipal un accord de principe avait été formulé concernant l'acquisition du terrain des Vitabelles. Ensuite le service Domaine a émis un avis (10 à 12 € HT le m²) qui est suivi par l'assemblée au prix convenu est de 11.19 € TTC le m². Soit 265 000 € TTC les 23 677 m².

5 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE MISS GERS

Le maire donne lecture du courrier de la présidente de la nouvelle association « Comité Miss Gers » demandant une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'élection de 2020. Accord unanime.

6 – CHANGEMENT DU COPIEUR DE LA MAIRIE

Le maire donne lecture des trois devis pour changer le copieur de la mairie avec une option acquisition et une option location.

Nom de la société	Coût HT acquisition	Coût mensuel HT location	Coût mensuel HT maintenance à la page	Installation et formation
BUREAU CONCEPT, 32000 AUCH	2 390.00 €	45.90 €	NB : 0.0035 € Couleur : 0.035 €	Offerte
KODEN, 32000 AUCH	3 290.00 €	68.80 €	NB : 0.004 € Couleur : 0.04 €	120 €
TMC, 31000 TOULOUSE	3 344.44 €	62.00 €	NB : 0.00238 € Couleur : 0.027 €	299 €

Choix du conseil municipal : location chez Bureau Concept après vérification des modalités de location.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- *chemin de M. Moure JP* : Il s'agit du chemin (cadastré AX 540) desservant l'arrière de maisons de l'avenue des Thermes et du Casino. Dans la mesure où ce chemin est privé la commune ne possède pas la compétence pour assurer son entretien. Accord pour ne pas assurer cet entretien par 10 voix pour et 3 voix contre ;
- *PETR* : Véronique Mascarenc fait un compte-rendu de la réunion (en visio conférence) de vendredi dernier sur la présentation du PETR et l'avancée du SCOT de Gascogne.

Ainsi délibéré le 15 février 2021

